

**Séance plénière du 09 mars 2017**

**Extrait du recueil des actes  
du Conseil d'Administration de l'UVHC**

**Objet : Compte financier 2016**

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle du conseil de la Maison des Services à l'Etudiant (MSE), le jeudi 09 mars 2017, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC),

Le quorum étant atteint,

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Article 1 :**

Le Conseil d'Administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 1 052,45 ETPT sous plafond et 81,88 ETPT hors plafond ;
- 101 166 842,94 € d'autorisations d'engagement ;
- 97 486 665,93 € de crédits de paiement ;
- 2 889 997,03 € de solde budgétaire ;
- 8 982 663,00 € de variation de trésorerie ;
- 2 172 424,00 € de résultat patrimonial ;
- 4 384 614,00 € de capacité d'autofinancement ;
- 1 572 345,04 € de variation de fonds de roulement ;

**Article 2 :**

Le Conseil d'Administration décide d'affecter le résultat à hauteur de 2 172 424,00 € en report à nouveau.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et le bilan sont annexés à la présente délibération.

Fait à Valenciennes, le 14 mars 2017  
Le Président du Conseil d'Administration

  
Professeur Abdelhakim ARTIBA

Date de publication : 20 / 03 2017